



Du nouveau pour le stationnement au cœur du village

À la suite de la réunion publique du 25 mars dernier et après concertation avec la Communauté Urbaine (GPSEO) et la gendarmerie, le Conseil municipal a répondu favorablement à la demande des Lainvillois : des emplacements ont été matérialisés dans le centre du village avec pour objectif de mieux organiser le stationnement et faciliter la circulation pour tous.



Nous comptons sur chacun pour utiliser ces emplacements de manière respectueuse, dans l'intérêt collectif... et pour éviter les contraventions !

Rappel important : ces places sont partagées et non réservées. Elles ne doivent pas servir au stationnement permanent, mais permettre à chacun de se garer plus facilement tout au long de la journée.

Pendant la période d'adaptation (15-septembre), la clémence de la gendarmerie a été sollicitée afin qu'elle ne dresse pas de procès-verbaux avant cette date.

Merci à tous pour votre compréhension et votre civisme.

Votre équipe municipale.

